

L'énergie nucléaire et la société civile

GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS

Forum sur la confiance des parties prenantes

Le Forum sur la confiance des parties prenantes (*Forum on Stakeholder Confidence* – FSC) du Comité de la gestion des déchets radioactifs (RWMC) a continué d'étudier le thème du Lien entre la recherche-développement-démonstration et la confiance des parties prenantes : utilisation des analogues pour susciter la confiance. À l'occasion d'une session thématique tenue en juin, l'Espagne, la Finlande, la Suisse ainsi que divers projets internationaux conjoints (projets NANet et PAMINA de la Commission européenne) ont présenté des études de cas qui ont donné une vue générale de la façon dont les techniciens, les gestionnaires de déchets et les régulateurs utilisent les analogues naturels dans le cadre de l'examen des dossiers de sûreté et de la communication avec le public en matière de sûreté nucléaire. Tant les analogues naturels qu'anthropiques (archéologiques et contemporains) y sont pris en considération. Les membres du Groupe d'intégration pour le dossier de sûreté des dépôts de déchets radioactifs (IGSC) ont apporté une contribution importante. La synthèse de la session, consultable en ligne dans les actes [NEA/RWM/FSC(2008)3], livre des définitions, des recommandations et quelques perspectives nouvelles dans ce domaine.

Dans le cadre d'une autre activité, le FSC a examiné le thème des Outils et procédures au service de la participation des parties prenantes : aspects juridiques et enjeux de la participation du public. La participation des parties intéressées à la prise de décision en matière environnementale n'est pas un luxe, mais une obligation légale. La Convention d'Aarhus, par exemple, prévoit l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice pour les parties prenantes, et des recours intentés dans le domaine nucléaire en s'appuyant sur les dispositions de cette convention ont été couronnés de succès. Le FSC a étudié comment ses organisations membres mènent les consultations réglementaires, mais aussi comment elles encouragent les parties prenantes à participer davantage. Les débats ont notamment porté sur la définition du « public touché ou concerné », qu'il faut faire participer à la planification et aux décisions.

Le FSC est depuis longtemps sensible aux valeurs sociales qui sous-tendent différentes perceptions et positions des parties prenantes. Une nouvelle activité pluridisciplinaire accentue la prise de conscience de la charge symbolique de quelques-uns des concepts que les parties prenantes jugent essentiels en matière de gestion des déchets, comme la sûreté, le cadre paysager et la collectivité. Le FSC a traité ces aspects à l'aide de présentations qui exposent les concepts, proposent des méthodes pour apprécier le poids de la symbolique et des valeurs dans la prise de décision et y répondre, et analysent des cas concrets. À la suite d'une session du FSC et d'une discussion en petit groupe, il a été décidé de rédiger un rapport rendant compte des messages entendus et présentant

les enseignements tirés de la littérature du FSC et d'autres sources. Il a été convenu que les membres du FSC pourront présenter de nouveaux cas dans l'avenir.

PROTECTION RADIOLOGIQUE

La tendance actuelle de la protection radiologique, qui privilégie une optimisation appréciative de la protection, conduit à accorder une plus grande importance à la participation de la société civile aux processus décisionnels. En raison du rôle essentiel que la participation du public a pris au fil des ans dans le programme de travail du Comité de protection radiologique et de santé publique (CRPPH) de l'AEN, le comité a poursuivi activement ses travaux dans ce domaine. En 2008, le CRPPH s'est encore concentré sur l'échange d'expériences spécifiques et concrètes de participation des parties intéressées et il a décidé, dans ce contexte, d'organiser en 2010 un atelier portant sur la participation du public à la gestion des conséquences post-accidentelles. Ce travail s'appuiera sur une analyse des résultats du troisième exercice international d'urgence nucléaire (INEX-3) et sur une étude du Groupe d'experts du CRPPH sur l'implication des parties prenantes et les structures organisationnelles (EGSIOS). Par ailleurs, à titre de contribution à l'atelier, ce groupe d'experts étudiera spécifiquement les systèmes d'intervention en cas d'urgence sous l'angle de l'incidence de la participation du public sur les procédures et les structures. Le quatrième exercice international d'urgence nucléaire (INEX-4) examinera aussi la participation du public à la gestion des conséquences post-accidentelles dans le cadre du suivi des points identifiés lors de l'exercice précédent.

AUTORITÉS RÉGLEMENTAIRES ET GRAND PUBLIC

Les responsables de communication au sein des autorités réglementaires se réunissent une fois par an sous l'égide du Groupe de travail sur la communication des autorités de sûreté nucléaire avec le public (WGPC) pour échanger leur expérience et des informations sur la communication avec le public et pour effectuer des études dans ce domaine. En 2008, l'activité principale du groupe a consisté à publier un rapport sur les grands enseignements des trois ateliers organisés entre 2000 et 2007 et à définir un programme de travail pour les années à venir. Ce rapport, intitulé « *Achievements and Challenges in Nuclear Regulatory Communication with the Public* », est disponible sur le site Internet de l'AEN sous la référence NEA/CNRA/R(2008)4. Les prochains rapports du WGPC porteront sur la transparence des activités réglementaires, l'information des collectivités locales, l'utilisation des sondages d'opinion et la communication en situation d'urgence.